

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	PANNEAU DE GYPSE	09250

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1.1 En tout endroit où une résistance au feu ou une performance acoustique est requise, s'assurer que les panneaux de gypse soient posés verticalement et que les joints soient enrubannés et traités 2 couches. Une bande d'étafoam sous la lisse (haut et bas) et des joints de scellant ULC en pourtour devront aussi être prévus.
- 1.1.2 Toujours prévoir des garnitures #200A à la jonction avec des éléments. Les garnitures de type #400 sont interdites.
- 1.1.3 Dans les halls et circulations principales, prévoir la pose de panneaux de gypse ultra-résistants renforcés de fibre de 15.8 mm (5/8") d'épaisseur minimum.

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.1.1 Panneaux de gypse ultra-résistants renforcés de fibre tel « FIBEROCK VHI » de la compagnie CGC ou équivalent approuvé.